

## 30 mars : Journée de la Terre

### يوم الأرض Youm al-Ard

Cette journée est dite "**de la Terre**" car la terre est au cœur de la guerre que les Israéliens imposent aux Palestiniens.

Tous les ans depuis 1976, en Palestine occupée (Territoires de 1948 - Israël, Cisjordanie, Gaza), et dans le monde entier, est célébrée cette **Journée de la Terre** palestinienne.

Elle **commémore la répression violente**, par l'armée israélienne, des Palestiniens devenus des "Arabes d'Israël", en grève contre la confiscation de leurs terres le 30 mars 1976, répression qui s'est soldée par 6 Palestiniens tués, plus d'une centaine blessés et plus de 300 emprisonnés.



Elle **proclame l'unité du peuple palestinien écartelé par la colonisation sioniste** : Palestiniens des Territoires, Palestiniens expulsés en 1948 puis en 1967 et réfugiés dans des camps en Palestine, dans des camps hors de Palestine, Palestiniens exilés.

De 1947, date du « plan de partage » de la Palestine sous mandat britannique à aujourd'hui, l'histoire de la Palestine est l'histoire d'une injustice et d'une violence sans nom, commises pour le profit des puissances occidentales.

La Palestine a subi de la part des colonisateurs européens, devenus des Israéliens après 1948, un véritable dépeuplement : 800 000 Palestiniens ont été systématiquement, méthodiquement, chassés et spoliés entre 1948 et 1949.

Viendront s'ajouter les 300 000 Palestiniens expulsés dépouillés et bannis en 1967 et les nombreux déplacés, déportés des conflits suivants (guerres du Liban, de Cisjordanie, de Gaza, opérations de police, législation anti-retour, et aussi par la colonisation galopante). Ce sont des milliers de morts et des dizaines de milliers de blessés, des milliers d'hectares volés, de maisons détruites. Ce sont encore des centaines de milliers de prisonniers pour un jour ou une vie, souvent sans jugement ou à la suite de véritables conspirations, de manigances, de jugements fictifs. Plus de 5 000 Palestiniens sont actuellement dans les prisons et camps d'internement israéliens.

Malgré cela, le peuple palestinien résiste. Il refuse le joug d'une pacification qui ferait de lui le laquais d'Israël et de ses alliés. Il veut une paix juste, fondée sur le Droit, sur l'Indépendance, sur la Souveraineté.

**La Journée de la Terre**, qui sera cette année encore célébrée en Palestine par tous les citoyens privés d'Etat par leurs occupants, aura un prolongement tout le reste de l'année dans la lutte au jour le jour que les Palestiniens mènent contre l'extension des colonies, la judaïsation de Jérusalem, le siège de Gaza, qui sont la continuation effrayante de la journée du 30 mars 1976. Il ne tient qu'à nous que la barbarie coloniale en marche en Palestine trouve une condamnation et un coup d'arrêt.

**Célébrer la Journée de la Terre**, c'est rappeler que les droits pour lesquels se bat le peuple palestinien sont **des droits authentiques et incontestables** auxquels les Israéliens et leurs soutiens opposent un droit tiré de fictions mythologiques.

Ce sont **des droits universels et inaliénables : droit à l'autodétermination, droit à une nationalité, droit au retour des réfugiés, droits de l'Homme.**

## 40<sup>ème</sup> JOURNÉE DE LA TERRE PALESTINIENNE



### 21 mars - 15 avril 2016

- 21 MARS 20H30 FILM CHATELLERAULT
- 29 MARS 20H30 FILM POITIERS
- 15 AVRIL 18H00 SOIRÉE FESTIVE

(lieux et détails au verso)



Collectif Citoyen  
Châtellerault



**Lundi 21 mars à 20h30**

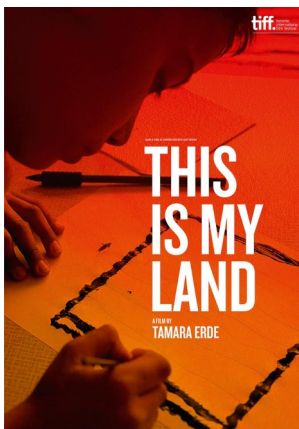
**Cinéma Les 400 Coups**

4 rue Aimé Rasseau - **Châtellerault**

***THIS IS MY LAND***

Film de **Tamara ERDE**

Comment les programmes scolaires palestiniens et israéliens abordent l'Histoire de leur pays ? Pendant une année scolaire, "This is my land" suit plusieurs enseignants israéliens et palestiniens. A travers les différents programmes imposés par les ministères et la réalité du quotidien dans les classes, on nous offre un regard unique sur le conflit israélo-palestinien et sur son impact profond et durable sur les nouvelles générations.



**Tamara ERDE** est une réalisatrice israélo-française. Elle a étudié à la Bezalel Academy de Jérusalem et ensuite en France au Fresnoy – Studio national des arts contemporains. Elle compte à son actif deux courts métrages "Rober" et "Jericho", et le film "Disney Ramallah".

*En partenariat avec le Cinéma Les 400 Coups de Châtellerault.*

*Entrée aux prix habituels*

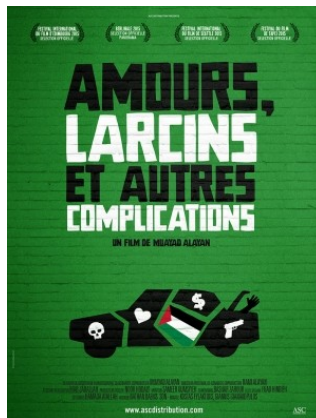
**Mardi 29 mars à 20h30**

**TAP Castille - Poitiers**

***AMOURS, LARCINS  
ET AUTRES COMPLCATIONS***

Film de **Muayad ALAYAN**

Les ennuis commencent pour Mousa quand il vole ce qu'il ne fallait pas. Ce qu'il pensait être une voiture israélienne facile à revendre dans son camp de réfugiés palestinien, va devenir la cause de tous ses ennuis, quand il découvre dans le coffre un soldat israélien kidnappé. Son projet est de se payer un visa pour quitter Israël et s'éloigner ainsi de son histoire d'amour destructrice. Mais avec la police israélienne et les milices palestiniennes à ses trousses, cela va s'avérer plus compliqué que prévu.



Je m'appelle Muayad Alayan et je suis un réalisateur palestinien. Je viens de Beit Safafa, un village près de Jérusalem. J'ai commencé à faire des films très tôt car le cinéma me permettait de m'échapper et de m'exprimer à propos de la situation de mon pays.

*En partenariat avec le TAP Castille de Poitiers*

*Entrée 5 €*

**Vendredi 15 avril à 18h00**

**Salle de la Gonière - Châtellerault**

***PALESTINE EN FÊTE***

Diaporama

Skype en direct de Gaza

Repas

Concerts

Ventes de produits palestiniens

et de livres

***Réservation auprès d'Amine :***

***06.63.89.95.23***

**Résolution 194 des Nations Unies**

**11 décembre 1948**

L'Assemblée Générale des Nations Unies déclare, article 11, ***"qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les Gouvernements ou autorités responsables."***